

MUNICIPALITÉ DE LAC-AU-SAUMON

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le **21 janvier 2026**, à 19 h, à la salle du conseil, située au 36, rue Bouillon, à Lac-au-Saumon.

Présents :

Madame Chantal Gagné, mairesse;
M. Gérald Ruel, conseiller n° 1;
Mme Karine Dostie, conseillère n° 2;
Mme Marie-Noëlle Ouellet, conseillère n° 3;
M. Michael Côté, conseiller n° 4;
M. Alain Fradette, conseiller n° 5;
Mme Valérie Simard, conseillère n° 6.

Absents : aucun.

Ouverture de la séance

Les membres présents forment le quorum ; la séance est présidée par Madame Chantal Gagné, mairesse.

2026-01-13 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Mme Valérie Simard, conseillère, et unanimement résolu d'accepter l'ordre du jour rédigé ainsi, en laissant l'article « divers » ouvert :

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 JANVIER 2026

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Nomination d'un secrétaire d'assemblée
- 3) Poste de direction générale
 - a) Offres de services MRC et Malette
 - b) Offre de Mme Cinthia Fontaine
 - c) Semaines à venir – mandats
- 4) Divers
- 5) Levée de la séance

ADOPTÉE

2026-01-14 NOMINATION D'UN SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT l'absence à la séance de la directrice générale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Karine Dostie, conseillère, et résolu unanimement, de nommer Mme Valérie Simard, conseillère, à titre de secrétaire d'assemblée pour la séance extraordinaire du 21 janvier 2026.

ADOPTÉE

2026-01-15 **POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE - Offres de services MRC et Malette**

CONSIDÉRANT la démission de la Directrice générale en date du 14 janvier 2026;

CONSIDÉRANT le besoin de mettre en place un processus de dotation pour le poste de direction générale;

CONSIDÉRANT la réception de deux offres de services en bonne et due forme de la MRC de La Matapédia, ainsi que de la firme Malette;

CONSIDÉRANT l'offre de la MRC de La Matapédia qui représente un montant d'environ 5 000 \$, bien ventilée et expliquée.

CONSIDÉRANT le travail déjà amorcé avec la MRC de La Matapédia au niveau des ressources humaines.

CONSIDÉRANT la recommandation du comité RH de la municipalité d'y aller avec l'offre de services de la MRC de La Matapédia.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Mme Valérie Simard, conseillère, et résolu unanimement, de confier le mandat de dotation du poste de Directeur(ice) général(e), à la MRC de La Matapédia.

ADOPTÉE

2026-01-16 **POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE - Offre de Madame Cintia Fontaine**

CONSIDÉRANT la lettre de démission de Madame Cintia Fontaine de son poste de directrice générale secrétaire-trésorière greffière reçue le 15 décembre 2025;

CONSIDÉRANT l'article 7.1 du contrat de travail de la directrice générale, l'échéance de ce dernier devait prendre fin 30 jours suivant le dépôt de son avis de démission soit le 14 janvier 2026;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gérald Ruel, conseiller, et résolu unanimement, d'accepter la démission de Madame Cintia Fontaine. Le 21 janvier 2026 étant la dernière journée travaillée.

ADOPTÉE

2026-01-17 **POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE - Semaines à venir**

CONSIDÉRANT le processus de dotation de direction générale en cours;

CONSIDÉRANT l'importance du poste de direction générale et le fait qu'il ne puisse pas être longtemps vacant;

CONSIDÉRANT le fait que le processus de dotation puisse prendre un certain temps;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Alain Fradette, conseiller, et résolu unanimement, de mandater Madame Chantal Gagné, mairesse, à trouver une ressource par intérim pour le poste de direction générale.

ADOPTÉE

2026-01-18 DIVERS - SIGNATAIRES AUTORISÉS DESJARDINS

CONSIDÉRANT la démission de la directrice générale effective au 14 janvier 2026;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Lac-au-Saumon doit continuer ses opérations;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michael Côté, conseiller, et résolu unanimement, de nommer la mairesse, madame Chantal Gagné, la pro-maire, madame Karine Dostie ainsi que la directrice-générale adjointe, madame Mélissa Dionne signataires autorisées pour les comptes détenus chez Desjardins. De ce fait, n'est plus autorisée comme signataires Mesdames Cinthia Fontaine et Nathalie Le Bescond ainsi que Monsieur Gérard Grenier.

ADOPTÉE

2026-01-19 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par Madame Karine Dostie, conseillère, et unanimement résolu d'approuver la levée de la séance à 20 h 41.

ADOPTÉE

Je soussignée, Chantal Gagné, mairesse de la Municipalité de Lac-au-Saumon, approuve les résolutions adoptées lors de la séance extraordinaire du mercredi 21 janvier 2026. En signant ce document, cela équivaut à la signature de chaque résolution votée lors de cette séance.

Chantal Gagné
Mairesse d'assemblée

Valérie Simard, secrétaire